Réglementation spéciale pour conducteurs professionnels

Vous souhaitez travailler en Allemagne en tant que conducteur ou conductrice professionnel(le) ? Cela est possible même sans formation formelle. Apprenez en plus ici.

Sur cette page

- Comment devenir conducteur professionnel en Allemagne
- Le titre de séjour adapté pour les conducteurs professionnels
- Comment venir en Allemagne pour se former au métier de conducteur
- Perspectives à long terme pour les conducteurs professionnels

En tant que conducteur ou conductrice de poids lourds ou d'autobus, vous avez de bonnes chances de trouver un emploi qui vous convienne en Allemagne. Pour savoir si vous avez besoin d'un **visa** pour l'entrée ou d'une autorisation pour le séjour en Allemagne, consultez la rubrique « **Comment faire une demande de visa ?** »

Comment devenir conducteur professionnel en Allemagne

- Vous possédez le permis de conduire nécessaire de la catégorie C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D ou DE qui a été délivrée par un État membre de l'UE ou de l'EEE **et**
- vous pouvez prouver la qualification de base (accélérée) obtenue dans un État membre de l'UE ou de l'EEE afin de conduire certains véhicules pour le transport de marchandises et de voyageurs ou voyageuses.

Si vous êtes ressortissant(e) d'un État membre de l'UE ou de l'**AELE** et remplissez les conditions indiquées ci-dessus, vous pouvez exercer un emploi dans le transport de marchandises ou de voyageurs et voyageuses. Vous pouvez chercher des offres d'emploi adaptées dans les **offres d'emplois**.

Le titre de séjour adapté pour les conducteurs professionnels

Si vous n'êtes pas ressortissant(e) d'un État membre de l'UE ou de l'AELE, vous pouvez travailler comme conductrice ou conducteur professionnel en remplissant les conditions susmentionnées dans le cas où l'Agence fédérale pour l'emploi (Bundesagentur für Arbeit) a approuvé la délivrance du **titre de séjour** nécessaire conformément au **§19c al.1 de la loi allemande sur le séjour des étrangers (AufenthG)** pour cet emploi (**§ 24a al. 1 du règlement allemand relatif à l'emploi (BeschV)**).

Approbation par l'Agence fédérale pour l'emploi (BA)

L'approbation de l'Agence fédérale pour l'emploi est obtenue lors de la procédure de visa comme une procédure administrative interne. En général, vous ne devez rien faire.

Si vous vous trouvez encore dans votre pays d'origine, informez-vous sur le déroulement de la procédure de visa et sur les conditions d'entrée en Allemagne.

Vous trouverez ici un **aperçu** des exigences en matière de moyens de subsistance selon le motif du séjour.

Comment venir en Allemagne pour se former au métier de conducteur

Si vous ne possédez ni le permis de conduire nécessaire ni la qualification de base (accélérée) à obtenir tous les deux dans un État membre de l'UE ou de l'EEE, vous pouvez les obtenir en participant avec succès à des mesures de qualification en Allemagne.

Après avoir déclaré votre domicile en Allemagne, vous devez échanger votre permis de conduire obtenu dans un **pays tiers** contre un permis de conduire allemand dans un délai de six mois.

Échange d'un permis de conduire étranger

Si le pays de délivrance de votre permis de conduire étranger ne se trouve pas dans **l'annexe 11 de l'ordonnance sur le permis de conduire**, vous devez passer un examen de conduite théorique et pratique pour l'échange. Dans le cas contraire, l'échange est souvent possible sans examen ou du moins plus facilement.

Parallèlement aux mesures de qualifications et à l'échange de votre permis de conduire, vous pouvez travailler au sein d'une entreprise. Votre emploi est approuvé par l'Agence fédérale pour l'emploi si les conditions suivantes et celles indiquées au **§ 24a al. 2 de l'Ordonnance sur l'emploi des étrangers** :

- Vous avez un contrat de travail qui prévoit, outre l'emploi au sein de l'entreprise, l'obligation de participer à des mesures pour obtenir la qualification de base (accélérée) et le permis de conduire allemand. Pendant cette période, vous ne pouvez pas encore travailler comme conducteur ou conductrice professionnel(le).
- Les conditions de travail pendant les mesures de qualification sont organisées de façon à pouvoir obtenir le permis de conduire allemand et la qualification de base (accélérée) dans un délai de 15 mois.
- Vous avez une offre d'emploi concrète pour un travail dans le transport de marchandises (conducteur/-rice de poids lourds) ou de voyageurs/-euses avec des autobus (conducteur/-rice de bus) chez le même employeur après la délivrance du permis de conduire obtenu dans un État membre de l'UE ou de l'EEE et l'obtention de la qualification de base.

- Vous possédez déjà un permis de conduire étranger comme conducteur ou conductrice professionnel(le) dans votre pays d'origine.

Si vous avez déjà obtenu la qualification de base (accélérée) lors d'un emploi précèdent dans un autre pays de l'UE ou de l'EEE ou en Suisse et que cette qualification est encore valable, vous pouvez entrer en Allemagne et travailler comme conducteur ou conductrice professionnel(le) sous certaines conditions. Vous devez ensuite échanger votre permis de conduire étranger en Allemagne dans un délai de six mois. La **représentation allemande à l'étranger** vous indiquera les documents à présenter dans ce cas pour la procédure de visa.

Si vous avez 45 ans ou plus, vous devez percevoir un certain niveau de salaire annuel brut pour l'emploi en Allemagne ou apporter un justificatif selon lequel une prévoyance vieillesse suffisante a été constituée jusqu'à présent. Ce salaire annuel brut minimal s'élève à **55 770 euros** en 2026.

Perspectives à long terme pour les conducteurs professionnels

Tant que votre contrat de travail est en cours, votre **titre de séjour** peut être généralement renouvelé. Au bout d'une période de travail de cinq ans, vous pouvez demander un **permis de séjour** permanent. Les dispositions générales conformément au **§ 9 de la loi allemande sur le séjour des étrangers**.

Vous souhaitez vivre en Allemagne avec votre famille ? Cela est possible avec ce permis de séjour. Consultez la rubrique **« Regroupement familial »** pour savoir ce que vous devez prendre en considération et quelles conditions s'appliquent.

Plus d'informations sur le web

Ministère fédéral des Affaires étrangères (AA)

Vous pouvez vous renseigner sur le visa dont vous avez besoin pour venir en Allemagne avec le Visa-Navigator.

Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF)

Centre de compétence en matière d'asile, de migration et d'intégration en Allemagne

Imprimer la page

URL: https://www.make-it-in-germany.com/fr/visa-reconnaissance/types-visas/autres/conducteurs-professionnels
Date: 2026-10-21 01:58:15 GMT